

Plan d'action 2026-2027



TCRAL

TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DES AÎNÉ(E)S DES LAURENTIDES

La Table de concertation régionale des aîné(e)s des Laurentides (TCRAL) permet depuis plus de vingt ans, aux organismes des Laurentides de bénéficier d'un lieu régional d'échanges, de concertation et de partenariat afin d'être en mesure d'unir leurs voix relativement aux grands enjeux qui touchent les aînés.

Elle regroupe des représentants des Tables locales des MRC des Laurentides ainsi que des organismes régionaux qui sont préoccupés par la condition de vie des aîné(e)s.

Le principal mandat de la Table est de se concerter relativement aux enjeux qui touchent particulièrement les aîné(e)s sur le plan régional, d'animer le milieu des aîné(e)s afin de les aider à jouer leur rôle de citoyens à part entière et d'acteurs dynamiques dans le développement de leur région ainsi que de transmettre de l'information.

Mission

Promouvoir et favoriser la concertation entre les intervenants locaux et régionaux touchés par les préoccupations des aîné(e)s afin d'assurer la cohérence et maximiser l'effet des interventions.

Servir de point de référence pour tous les ministères et organismes gouvernementaux, pour toutes les consultations qu'ils entendent mener dans la région.

Soutenir et aider les organismes qui œuvrent à la défense des droits et du bien-être des personnes âgées de la région des Laurentides, favorisant ainsi le maintien et l'amélioration de leur qualité de vie.

Permettre une coordination et une cohésion des actions et des activités dans lesquelles les retraité(e)s et aîné(e)s entendent s'impliquer.

Favoriser les échanges d'informations intergénérationnelles.

Contribuer au développement économique, social et culturel de la région des Laurentides.

Vision

La Table vise à être connue et reconnue comme un acteur incontournable afin d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées et de contribuer à bâtir une société meilleure et inclusive à laquelle elles participent pleinement.

Valeurs

Afin de réaliser sa mission et de poursuivre sa vision, la Table adhère aux valeurs suivantes :

Le respect

Le respect traduit le sentiment de considération à l'égard d'autrui. En ce sens, la TCRAL valorise l'écoute, l'équité ainsi que l'ouverture et l'acceptation des particularités de chacun. Également, la TCRAL adopte une approche inclusive en reconnaissant la mission et les compétences de ses membres.

La collaboration

La collaboration est l'acte de travailler ou de réfléchir ensemble pour atteindre un but. Dans cette optique, la TCRAL valorise le partage, la coopération, la cohésion, la mise en commun des expertises et l'esprit d'équipe. Elle croit à la concertation et au travail collaboratif visant à maximiser la créativité et l'efficacité tout en mobilisant les énergies au profit des aîné(e)s des Laurentides.

La rigueur

La rigueur se manifeste par la constance et le souci du travail bien fait. En ce sens, la TCRAL s'investit pleinement afin d'assurer la qualité des actions entreprises, et croit en l'importance d'atteindre les objectifs visés. Dans un esprit d'exactitude et de professionnalisme, la TCRAL assume pleinement ses décisions.

La crédibilité

La crédibilité est le caractère de ce qui est fiable et sérieux. La crédibilité de la TCRAL repose sur son authenticité, sa transparence et son souci d'indépendance. Elle agit ouvertement, avec honnêteté et intégrité. Elle prône une bonne communication et une circulation d'information quant à son fonctionnement, ses objectifs, ses actions et ses résultats.

LES AXES DE DÉVELOPPEMENT

AXE 1 : LE MODE DE GOUVERNANCE ET LA GESTION

Objectif 1 : Veiller au respect des principes et des pratiques d'une saine gouvernance;

AXE 2 : LA COMMUNICATION

Objectif 2 : Communiquer et informer adéquatement l'ensemble des partenaires;

AXE 3 : LE FINANCEMENT

Objectif 3 : Assurer la pérennité financière;

AXE 4 : LA CONCERTATION

Objectif 4 : Mobiliser et agir.

- **Mandat 1** : Pour réaliser la concertation régionale et participer aux consultations et concertations de ses partenaires locaux et régionaux sur les enjeux qui concernent les personnes âgées et leur région.

- **Mandat 2** : Pour agir comme relayer d'information concernant les orientations gouvernementales relatives aux personnes âgées et personnes proches aidantes d'ainé(e)s, ainsi que les programmes et les services gouvernementaux qui leur sont destinés.

- **Mandat 3** : Pour valoriser la contribution des personnes âgées et leur apport à la société québécoise et susciter la participation de la population à la promotion des aspects positifs du vieillissement.

AXE 1 : MODE DE GOUVERNANCE ET LA GESTION

Objectif 1 : Veiller au respect des principes et des pratiques d'une saine gouvernance

CHAMPS D'ACTION	Objectifs	Actions	Responsables	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
Mode de gouvernance et de gestion	Informé le registraire de tout changement apporter à l'organisation	Mise à jour des changements aux règlement ou la mission Mise à jour de la liste des administrateurs	Présidente Secrétaire	Directrice Générale	Annuellement	Mise à jour transmise au bureau du registraire
	S'assurer du respect du code d'éthique de la TCRAL	Mettre à jour Diffuser le code d'éthique Signature du code d'éthique par tous les administrateurs à l'AGA	Présidente Directrice Générale	Directrice Générale	Annuellement	Déclaration signée par les administrateurs
	Favoriser la participation active des membres du CA	Implication des membres du CA aux comité de la TCRAL	CA	CA Directrice générale Membre de la TCRAL	En continu	Nombre de comité et de compte rendu des rencontres

Axe1 : LE MODE DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

Objectif 1 : Veiller au respect des principes et des pratiques d'une saine gouvernance

CHAMPS D'ACTION	Objectifs	Actions	Responsables	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
Mode de gouvernance et de gestion	S'assurer de la conservation des documents officiels de la TCRAL	Tenir à jour le registre officiel des documents Signer les documents	Présidente Secrétaire	Directrice Générale	En continu	Registre officiel
	Informar les nouveaux membres, les nouveaux membres du CA et les nouveaux employés du fonctionnement de la TCRAL	Préparation d'un guide d'accueil pour les nouveaux membres Préparation d'un guide de gestion pour les administrateurs Préparation d'un guide de gestion pour les nouveaux employés Mettre à jour la liste des membres	Présidente Secrétaire Direction Générale	Directrice Générale	Automne 2026 Après AGA	Guide d'accueil des nouveaux membres Guide de gestion des administrateurs Guide de gestion des nouveaux employés

Axe 2 : LA COMMUNICATION

CHAMPS D'ACTION	Objectifs	Actions	Responsables	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
La Communication	Faire connaître les enjeux régionaux auprès de toutes les couches de la population	Information lors des concertations et journées des aîné(e)s	Comité communication	Directrice Générale	En continu	Nombre de publication par année
	Mettre à jour la liste des partenaires	Révision de la liste des partenaires	Directrice Générale	Directrice Général	Annuellement	Liste à jour
	Maximiser les outils de communications	Actualisation du plan de communication	Comité communication	Directrice Générale Comité communication	Annuellement	Plan de communication à jour
	Informar les membres sur les différents sujets et appel de projet	Bulletin aux membres	Directrice Générale	Directrice Générale	En continu	Nombre de communication envoyée

Axe 3 : LES FINANCES

Objectif 3 : Assurer la pérennité des finances

CHAMPS D'ACTION	Objectifs	Actions	Responsables	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
Le financement	Veiller au respect des bonnes pratiques en ce qui concerne les finances de la TCRAL	S'approprier la convention d'aide financière du secrétariat aux aîné(e)s Tenu d'un relevé précis des biens, des recettes et déboursés de la Table dans les livres appropriés Vérification du respect du budget et préparation des prévisions Présentation mensuelle des états et résultats financiers Préparation d'un rapport financier annuel Nomination d'un vérificateur comptable	Présidence Comité finance Trésorier	Trésorier Comité Finance Directrice Générale	En continu	Nombre de rencontre du comité finance Production d'un relevé de suivi Prévision budgétaire Rapport mensuel des résultats financiers Rapport financier annuel Vérificateur nommé

Axe 3 : LE FINANCEMENT

Objectif 3 : Assurer la pérennité financière

CHAMPS D'ACTION	Objectifs	Actions	Responsables	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
Le financement	Évaluer les besoins et les dépenses admissibles	Identification des besoins Planifier le budget annuel	CA Trésorerie Comité finance	Comité finance Directrice Générale	Annuellement	Besoins identifiés Achats effectués Budget
	Diversifier les sources de financement	Identification des différentes sources de financement potentielles Élaboration de projets conforme à la mission de la TCRAL	Trésorier Comité finance CA	Trésorier Directrice Générale	Annuellement	Financement obtenu Projet identifié

Axe 4 : LA CONCERTATION

Objectif 4 : mobiliser et agir

Mandat 1 : Pour réaliser la concertation régionale et participer aux consultations et concertations de ses partenaires locaux et régionaux sur les enjeux qui concernent les personnes âgées et leur région

CHAMPS D'ACTION	Objectifs	Actions	Responsables	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
La concertation	Participer aux activités du comité maltraitance	La TCRAL participe en collaboration avec la coordination du CISSS des Laurentides	Comité prévention maltraitance Coordonnatrice du CISSS des Laurentides	Coordonnatrice du CISSS des Laurentides Directrice Générale	En continu	3 rencontres/année Participation à la journée lutte maltraitance
	Initier des consultations régionales	À partir des enjeux régionaux identifiés Définition des thèmes des concertations à venir	CA	CA Directrice Générale	Annuellement Idéalement printemps	Calendrier des rencontres de concertation Au moins une rencontre dans l'année
	Planifier et organiser les rencontres de concertations régional	Rencontre de concertations régionales	Comité concertation CA Directrice Générale	Directrice Générale CA Comité concertation	Annuellement	La concertation
	Analyser les enjeux et recommandations des concertations	Bilan et suivi de chacune des concertations	CA	Directrice Générale	Après chacune des concertations	Recommandations Conclusions
	Assurer la représentation de la TCRAL	Participation aux divers comités régionaux	Présidence/ Vice-Présidente	CA Directrice Générale	En continu	Nombre de rencontre

Axe 4 : LA CONCERTATION

Objectif 4 : mobiliser et agir

Mandat 1 : Pour réaliser la concertation régionale et participer aux consultations et concertations de ses partenaires locaux et régionaux sur les enjeux qui concernent les personnes âgées et leur région.

CHAMPS D'ACTION	Objectifs	Actions	Responsables	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
La concertation	Organiser une rencontre annuellement des représentant des tables locales	Rencontre annuelle des Tables locales	CA	CA Directrice Générale	1 fois/année	Rapport de la rencontre

Axe 4 : LA CONCERTATION

Objectif 4 : Mobiliser et agir

Mandat 2 : Pour agir comme relayeur d'information concernant les orientations gouvernementales relatives aux personnes âgées et personnes proches aidantes d'ainé(e)s, ainsi que les programmes et les services gouvernementaux qui leur sont destinés.

CHAMPS D'ACTION	Objectifs	Actions	Responsables	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
La concertation	Contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan d'action provincial : La fierté de Vieillir	Participer aux activités reliées à la mise en œuvre du Plan D'action	Présidente Membre CA Directrice Générale	Présidente Directrice Générale	En continu selon l'agenda	Diffusion du bilan Partage de l'information
	Soutenir les initiatives régionales reliées au bien-être des aîné(e)s	Promouvoir l'AIPPA (approche intégrée de proximité pour les personnes âgées Collaborer au projet du CISSL : Mieux vivre chez soi	Représentantes de la TCRAL à ces comités Directrice Générale	CA	En continu	Implications des Tables locales et des organismes régionaux
	Soulever les enjeux régionaux, susceptibles d'être pertinents, aux instances provinciales	Émission d'avis à la ministre responsables des Aînés et des Proches aidants et aux Secrétariat aux aîné(e)s	Présidence Direction Générale	CA 8 tables locales Directrice Générale	Au moins une fois par année	Avis à la ministre

Axe 4 : LA CONCERTATION

Objectif 4 : Mobiliser et agir

Mandat 2 : Pour agir comme relayeur d'information concernant les orientations gouvernementales relatives aux personnes âgées et personnes proches aidantes d'ainé(e)s, ainsi que les programmes et les services gouvernementaux qui leur sont destinés.

CHAMPS D'ACTION	Objectifs	Actions	Responsables	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
La concertation	Analyser et contribuer à l'évaluation des projets PNHA ET QADA	Analyse des projets PNHA et QADA	CA	CA Directrice Générale	Annuellement	Nombre de projets à analyser

Axe 4 : LA CONCERTATION

Objectif 4 : Mobiliser et agir

Mandat 3 : Pour valoriser la contribution des personnes âgées et leur apport à la société québécoise et susciter la participation de la population à la promotion des aspects positifs du vieillissement.

CHAMPS D'ACTION	Objectifs	Actions	Responsables	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
La concertation	Assurer la diversité et la représentativité des personnes âgées de la région	Recrutement de nouveaux membres provenant de divers milieux	CA Comité concertation	Membre CA Directrice Générale	En continu	Nombre de nouveaux membres
	Appuyer le projet Maillage de l'UQO	Soutenir le comité LAB Participation au projet Partage des résultats	Présidente Directrice Générale	Responsable du projet UQO	En continu	Les retombées régionales
	Mettre en valeur la contribution des aîné(e)s dans leur milieu	Planification, organisation et évaluation des candidatures pour le PHA	Comité PHA	Membre du comité PHA	Hiver/printemps	Nombre de mise en candidature Nomination
	Promouvoir la Journée des aîné(e)s (JIA)	Organisation de l'activité régionale pour la journée annuelle des aîné(e)s Recherche de soutien financier	CA Comité concertation	CA Comité concertation Direction Générale	Automne 2026 Annuellement	Journée pour les aîné(e)s Subvention obtenu

Date TCRAL**CA**

- 15 septembre 2026
- 13 octobre 2026
- 10 novembre 2026
- 14 décembre 2026
- 12 janvier 2027
- 9 février 2027
- 8 mars 2027

Concertation

- 14 mai 2026

Remise d'avis

Été 2026

Novembre 2026

****Les dates présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées en fonction des besoins****